

Publié le 21 avril 2009

## Les Sem misent sur le solaire

À l'heure du développement durable, les Sem sont de plus en plus nombreuses à intégrer les énergies renouvelables dans leurs programmes de développement urbain. Sous l'impulsion des collectivités locales, des projets à la pointe de l'innovation fleurissent aux quatre coins de l'hexagone comme dans les Dom-Tom.



En adéquation avec les enjeux économiques et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle, les sociétés d'économie mixte apportent désormais une touche de solaire à nombre de leurs projets. Paris n'échappe pas à la tendance. Plusieurs aménagements exemplaires y sont prévus comme avec cette transformation d'un entrepôt Macdonald en lieu de vie par la Semavip au Nord- Est de la ville. La Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris (Semaest) s'est également lancée dans un projet ambitieux avec la création de la Halle Pajol qui doit voir le jour en 2012. Les 3 300 m<sup>2</sup> de panneaux qui y seront installés en feront la plus grande opération solaire de centre-ville en France, produisant 380 MWh/an, c'est-à-dire plus que la consommation d'électricité annuelle de l'ensemble des équipements de la structure (auberge de jeunesse, bibliothèque et locaux d'activités).

Dans les Pyrénées-Orientales, la Saeml Perpignan Saint Charles Conteneur Terminal lancera également en mai une importante centrale solaire photovoltaïque. Installée sur les toitures du marché international Saint-Charles, elle deviendra l'une des plus importantes jamais imaginées avec une capacité de 9 Mégawatts.

Ce type d'initiative apporte une forte plus-value aux bâtiments qu'ils soient à l'abandon ou en activité. Au-delà de la dimension écologique, l'intérêt financier est souvent non négligeable. Dans la Vienne, la Sem [Sergies](#) veut ainsi créer des synergies dans le monde agricole et industriel. Une première toiture de 1 100 m<sup>2</sup> a été inaugurée mi-mars sur un hangar de stockage de matériel et de céréales d'un agriculteur, lui apportant une source de revenu complémentaire appréciée.

Dans les Alpes, la Sem d'aménagement [Sed Haute-Savoie](#) (Sedhs) n'a pas hésité à créer deux filiales dédiées au développement des énergies renouvelables : Solaire des Alpes et Chaleur des Alpes. La Sem prévoit de poser pas moins de 10 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires d'ici à cinq ans.

Les Dom-Tom veulent aussi profiter de leur ensoleillement. La [Société immobilière de la Martinique](#) (Simar) a, par exemple, prévu d'équiper une tranche de 500 logements en chauffe-eau solaires et d'installer 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toitures de son parc de logements.

Par Marie-Anne RAMAZZINA